

# DELUBAC OBLIGATIONS

## Part P FR0007050901

### Reporting au 30 janvier 2026

SFDR Article 8

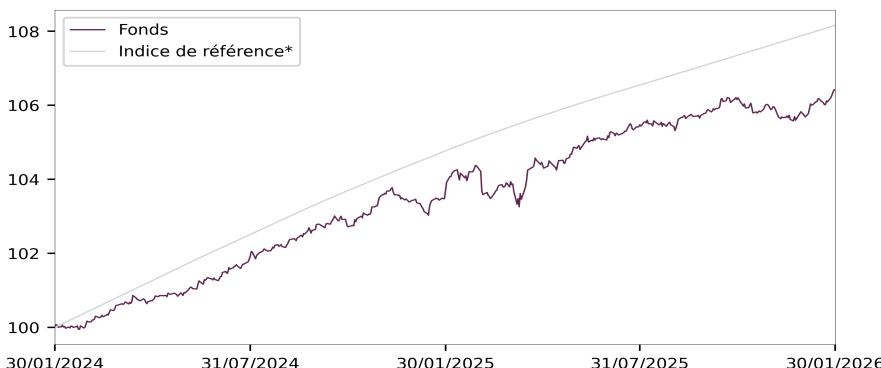
**ACTIF NET DU FONDS : 13,33M€**
**VALEUR LIQUIDATIVE : 167,30€**

#### COMMENTAIRE DE GESTION

Aux Etats-Unis, l'activité économique continue de se montrer résiliente alors que le marché du travail affiche des signaux plus mitigés, les créations d'emploi restant faibles avec un chômage qui se stabilise autour de 4.4% en décembre. En ce qui concerne l'inflation, elle reste supérieure à l'objectif de la Fed, ce qui a conduit l'institution à marquer une pause dans son cycle d'assouplissement en janvier. En zone euro, l'inflation a poursuivi sa décrue en janvier en passant sous la cible des 2% de la BCE, à 1.7%. L'activité économique, bien que modérée, affiche également une certaine résilience, renforcée notamment par les dépenses de défense et d'infrastructures en Allemagne. La BCE a dans ce contexte maintenu son statu quo tout en réaffirmant une approche pragmatique, dépendante des données et réunion par réunion pour ses prochains mouvements. Dans ce contexte, et malgré la réurgence de risques géopolitiques et de nouvelles menaces de tarifs douaniers, les taux sont restés relativement stables après un regain de volatilité en tout début d'année. Le rendement allemand 10 ans a évolué autour de 2.80% et le 10 ans US gagne 7 bps à 4.24%. Les marchés du crédit ont fait preuve de résilience, l'indice iTraxx Xover restant stable à 244 bps et le Main autour de 50 bps. Le segment Investment Grade en particulier a affiché une performance solide ce mois-ci (+0.73% pour l'indice Bloomberg EuroAgg Corporate 3-5 ans), portée par un appétit toujours soutenu des investisseurs pour la classe d'actifs.

Le fonds a enregistré une performance positive en janvier de 0.65%, surperformant significativement son portage (0.30%) sur la période. Au 30.01.26, le fonds affiche un rendement au pire de 3.48% et un portage élevé de 3.74% pour une durée de 3.39. La qualité de crédit moyenne du portefeuille s'établit à BBB+. L'exposition du fonds au segment des obligations High Yield est de 6% et concentrée sur le haut du panier (BB+). Nous restons constructifs sur le crédit Investment grade après les bonnes performances de janvier, compte tenu du portage attractif dans un environnement de liquidités abondantes. Nous participons au marché primaire de manière sélective, seulement si nous permet de capturer une prime intéressante par rapport au secondaire.

#### ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 2 ANS



Source : Delubac Asset Management, Bloomberg. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du fonds et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions.

#### HISTORIQUE DES PERFORMANCES

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	
Fonds	0.61%	0.20%	0.89%	2.40%	10.39%	3.80%	12.35%	
Indice	0.25%	0.75%	1.52%	3.23%	13.09%	15.13%	22.33%	
Écart	0.36%	-0.55%	-0.62%	-0.83%	-2.69%	-11.33%	-9.98%	
Perf. calendaires	2026 (YTD)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	0.61%	2.26%	3.78%	4.26%	-7.63%	1.06%	-1.23%	5.87%
Indice	0.25%	3.32%	4.88%	4.37%	1.07%	0.51%	0.53%	0.60%
Écart	0.36%	-1.07%	-1.10%	-0.11%	-8.69%	0.55%	-1.77%	5.27%
Perf. annualisées	3 ans	5 ans	10 ans					
Fonds	3.35%	0.75%	1.17%					
Indice	4.18%	2.86%	2.04%					
Écart	-0.83%	-2.11%	-0.86%					

#### ÉQUIPE DE GESTION



Célia LEVY



Laura BELLET

Directrice des Gestions Obligataires Directeur de la recherche ISR

#### OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds DELUBAC OBLIGATIONS a pour objectif d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Ester Capitalisé, majoré de 1,085% au terme de la durée de placement recommandée, par une gestion flexible obligataire de maturité court et moyen terme et en mettant en œuvre une stratégie ISR. La stratégie d'investissement du fonds Delubac Obligations repose en amont sur une sélection extrafinancière de valeurs éligibles dans une démarche de « best-in universe ». L'analyse financière a pour stratégie de rechercher, suivant les anticipations du gérant, des opportunités d'investissement sur les marchés de dettes gouvernementales et de crédit court et moyen terme.

#### SRI

+ faible	Risque	+ élevé
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
+ faible	Rendement potentiel	+ élevé

Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Il mesure le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

#### HORIZON DE PLACEMENT : 2 ans

#### CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Codes ISIN : FR0007050901  
 Ticker Bloomberg : DAMAOBI FP Equity  
 Forme juridique : Fonds Commun de Placement  
 Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro  
 Eligibilité PEA : Non  
 Date de création du fonds : 03/11/2000  
 Date de création de la part : 03/11/2000  
 Indice de référence : Ester Capitalisé +1.085%  
 Affectation des résultats : Capitalisation  
 Devise de référence : Euro  
 Pays de référence : France  
 Dépositaire : CACEIS Bank  
 Valorisateur : CACEIS Fund Administration  
 Valorisation : Quotidienne  
 Centralisation : 12h00  
 Souscription initiale minimale : 1 part  
 Souscription ultérieure minimale : 1 centième de part  
 Frais de gestion : 1.00% TTC maximum  
 Frais d'entrée : Néant  
 Frais de sortie : Néant  
 Commission de mouvement : Néant  
 Commission de surperformance : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence Ester Capitalisé majoré de 1,085%.

## ■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics.

(1) SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

(2) SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

(3) Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1er janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

L'indice de l'OPC n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par l'OPC.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed exceptas specifically authorized; (3) do not const[ute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (S) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other Tosses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. La valeur de l'investissement peut varier au gré des fluctuations du marché et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi, les OPC n'étant pas garantis en capital. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Avant toute souscription et pour toute information complémentaire sur les caractéristiques, les risques et les frais de l'OPC, l'investisseur est invité à lire les documents réglementaires disponibles sur la page de chaque OPC ou disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management -10 rue Roquépine - 75008 Paris - [www.delubac-am.fr](http://www.delubac-am.fr) - [info@delubac-am.fr](mailto:info@delubac-am.fr).

Delubac Asset Management - SAS au capital de 1 147 430,17€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009